Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre des Transports
Le ministre responsable de la région de l'Estrie

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition relative au tracé du tramway à Québec

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 14 juin 2019 par le député monsieur Sol Zanetti de la circonscription de Jean-Lesage, demandant l'intervention du gouvernement du Québec afin de faire modifier le tracé du futur tramway pour que celui-ci desserve l'édifice Marly et ses 3 800 employés.

C'est la Ville de Québec qui a la responsabilité de planifier le développement urbain de son territoire et de prendre les décisions appropriées en ce sens. Ainsi, le projet, notamment le tracé, est fondé sur les orientations du plan de mobilité durable de la Ville de Québec et vise à assurer la performance globale de son réseau de transport collectif. Pour sa part, le RTC doit fournir une offre de transport en commun qui répond aux besoins de mobilité en transport en commun au sein de la Ville.

... 2

Québec
700, boul. René-Lévesque Est
29e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Téléphone : 418 643-6980
Télécopieur : 418 643-2033
ministre@transports.gouv.qc.ca

Montréal
500, boul. René-Lévesque Ouest
16e étage
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-3444
Télécopieur : 514 873-7886

La Ville de Québec continue d'évaluer les différentes solutions afin de présenter le meilleur tracé du tramway pour la desserte de sa population en concordance avec les développements planifiés et prévisibles.

La Ville complète présentement son dossier d'affaires, lequel contiendra de l'information détaillée sur le projet, ainsi que le tracé final. Ce dossier d'affaires sera par la suite analysé par les différents experts du gouvernement et devra obtenir l'approbation du Conseil des ministres au cours de l'automne 2019.

De plus, le projet structurant de la Ville de Québec fera l'objet, au début de 2020, de consultations publiques dans le cadre du processus environnemental des travaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le BAPE permettra aux citoyens de s'informer et d'exercer leur droit de parole sur le projet avant de formuler des recommandations au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Ce dernier proposera au Conseil des ministres la prise d'un décret environnemental que la Ville et le RTC devront respecter dans la mise en œuvre du projet.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

François Bonnardel

N/Ref. : 20190619-7